

Lettre d'information du Syndicat de Copropriété du Bois Persan

Rédaction ⇒
Isabelle Harlé, Syndic, et
Sabine Hoflack, Présidente
du Conseil Syndical.

Diffusion ⇒
manuelle dans les boîtes
aux lettres + courrier aux
copropriétaires non-
résidents



APPEL DE FONDS

L'appel de fonds du 2nd semestre 2008 a été réglé par la quasi-totalité des copropriétaires. Merci. La continuité du paiement des fournisseurs est assurée.

Commissions existantes

- Immeuble
- Espaces verts
- Finances
- Préparation AG
- Communication
- Règlements
- Voierie / réseaux
- Accueil des nouveaux

Septembre 2008 - Numéro 6 - boispersan@orange.fr - <http://leboispersan.free.fr>

Questions post-AG : la comptabilité

Quelques copropriétaires ont posé des questions à propos de la comptabilité, voici des réponses qui peuvent intéresser tout le monde ⇒ 1°) Nous avons avancé vite car il fallait avoir une comptabilité en ordre sans délai. 2°) Le compte en banque reste celui de la Copropriété sous le contrôle du Syndic Non Professionnel. 3°) L'appel de fonds est calculé par le comptable et sera à l'avenir distribué par le Syndic. 4°) La clôture des comptes 2007 avance et la situation est globalement conforme au budget.

Règlement de Copropriété

Merci à ceux qui ont transmis leurs remarques sur le projet de modificatif à la Commission Règlement, en particulier Alain Lompech, qui a procédé à une relecture minutieuse fort utile.

La Commission a repris son travail et prépare une série de " BP Infos " pour faire le point de ses réflexions sur quelques articles particulièrement discutés. A suivre, bientôt

Espaces verts

Faute d'un consensus sur une politique de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et au vu des incertitudes sur les solutions de remplacement, le Conseil Syndical décide d'attendre le résultat des essais en cours à la Mairie d'Orsay.

La Commission Espaces Verts étudie un nouveau programme d'abattage/élagage pour la prochaine AG. Signalez vos souhaits avant le 8 oct. ou joignez-vous à la tournée d'évaluation du 4 oct. prochain (RDV à 14h devant l'immeuble).

Ravalement Immeuble

Des travaux de ravalement de l'immeuble, accompagnés de travaux de maçonnerie pour notamment la remise en état des garde-corps des balcons, sont en cours d'étude par la Commission Immeuble.

L'ensemble des Copropriétaires de l'immeuble se réunira préalablement à la prochaine AG pour préparer le ou les projets de résolution. En effet, seule l'AG est habilitée à prendre la décision finale



La fermeture des F4 contestée ?

M. Mobs a déposé un recours au Tribunal Administratif contre le permis de construire que la Mairie d'Orsay a délivré à M. et Mme Hoflack pour la couverture de leur terrasse, suite au vote favorable de l'AG du 31 mai 2008. Cette procédure est susceptible de retarder de 2 à 3 ans les travaux de M. et Mme Hoflack et ceux de tout copropriétaire qui, pendant la procédure, souhaiterait engager de tels travaux. L'un des arguments de M. Mobs est le coefficient d'occupation des sols, mais son calcul ne prend en compte que les m² du petit terrain privatif, sans inclure la part des surfaces communes, très importante au Bois Persan. Nous espérons que ce point sera correctement défendu par la Mairie d'Orsay afin de ne pas bloquer les projets de fermeture de terrasse, ni menacer les fermetures réalisées depuis moins de 3 ans.